



PROCÈS-VERBAL DU 4 SEPTEMBRE 2015

SÉANCE ORDINAIRE

1. PRÉSENCES ET QUORUM

PRÉSENTS:

M. Alain Goulet
M. Bruno Roy
Mme Nancy Pineault
Mme Jeanne-Paule Beaulieu (19h25)
Mme Bibiane Gagnon
M. Rodrigue Ouellet

Josette Bouillon, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

Deux (2) personnes dans l'assistance

Il est **19h00**, la séance ordinaire débute sous la présidence de monsieur **Jean-Pierre Bélanger**, maire.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

15-129

Tout en laissant le point varia ouvert,

Il est proposé par madame Bibiane Gagnon,
appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet
et unanimement résolu :

QUE le conseil adopte l'ordre du jour de la présente séance.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 7 AOÛT 2015

15-130


Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet
appuyé par monsieur Alain Goulet
et résolu unanimement :

QUE le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 août 2015.

4. LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES

- 15-131** Il est proposé par monsieur Alain Goulet, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et résolu unanimement :
QUE les membres du conseil municipal approuvent et autorisent le paiement des comptes du mois d'AOÛT au montant de **25 553.10\$**.

Je certifie qu'il y a les crédits suffisants pour rencontrer les dépenses mentionnées ci-dessus.



Secrétaire-trésorière

5. CORRESPONDANCE

- Dépôt de l'état des revenus et dépenses du mois d'AOÛT 2015
- Dépôt du rapport de l'inspecteur en urbanisme, M. Michel Lagacé
- Dépôt des rapports mensuels de la Cour : comparatif sur 3 ans et constats saisis
- Dépôt du rapport des statistiques des visites du site Internet
- Dépôt du rapport des heures effectuées par les employés

PONCEAU EN MÉTAL USAGÉ

- 15-132** Il est proposé par monsieur Alain Goulet, appuyé par madame Bibiane Gagnon et résolu unanimement :
QUE le conseil annonce dans le journal « Le Charlois » la vente d'un ponceau en métal usagé, au plus offrant.

DEMANDE DE DON PAR LA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE S.C.G.

- 15-133** **CONSIDÉRANT** l'implication bénévole de plusieurs citoyens durant la corvée de nettoyage des terrains municipaux du 22 août 2015;
Il est proposé par monsieur Alain Goulet, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et résolu unanimement :
QUE la municipalité de Saint-Charles-Garnier autorise un don de 75\$ représentant le repas du midi.

Mme Jeanne-Paule Beaulieu se présente à 19h25.

RÉSERVATIONS DE LA SALLE MUNICIPALE

LE CLUB DES 50 ANS ET PLUS

- 15-134** Il est proposé par monsieur Bruno Roy, appuyé par monsieur Alain Goulet

et résolu unanimement :

QUE le conseil autorise le Club des 50 ans et plus à utiliser la salle municipale, le 22 septembre prochain pour un dîner interclub.

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE SAINT-CHARLES-GARNIER

15-135 Il est proposé par madame Nancy Pineault, appuyé par madame Jeanne-Paule Beaulieu et résolu unanimement :

QUE le conseil autorise la Société d'horticulture S.C.G. à utiliser la salle municipale, le 26 septembre prochain pour le grand ménage d'automne des terrains municipaux.

6. MRC DE LA MITIS

Aucune séance du conseil des maires en août.

7. PÉRIODE DE QUESTIONS

8 RECONSIDÉRATION DU DROIT DE VÉTO DU MAIRE SUR LA RÉOLUTION 15-127 DEPUIS LA SÉANCE DU 7 AOÛT 2015

Le maire explique les raisons qui l'ont incité à exercer son droit de véto sur la résolution 15-127 du 7 août 2015 résolu unanimement des élus.

Voici le texte intégral de la résolution 15-127 du 7 août 2015.

OBJECTION AU PROJET DE FERMETURE DU CENTRE DE SERVICES DE LA CAISSE DE LA RIVIÈRE-NEIGETTE DE LES HAUTEURS

15-136 **CONSIDÉRANT QUE** la Caisse populaire de la Rivière Neigette a annoncé la fermeture de son centre de services de Les Hauteurs;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Charles-Garnier considère qu'une fermeture brime le droit des citoyens;

CONSIDÉRANT QUE la clientèle la plus affectée est celle plus âgée ou démunie qui, soit n'utilise pas les services bancaires informatisés ou soit des moyens de transport restreints;

CONSIDÉRANT la distance d'une quinzaine de kilomètres et plus à parcourir pour se rendre à un centre de services le plus près, non évident durant la saison hivernale.

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par madame Nancy Pineault, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et résolu unanimement :

QUE la municipalité de Saint-Charles-Garnier est en désaccord et inquiet concernant la fermeture du centre de services de Les Hauteurs.

QUE la municipalité de Saint-Charles-Garnier demande aux dirigeants de Desjardins de revoir leur décision quant à la possibilité de maintenir un centre de services à Les Hauteurs.

Adoptée

9. VOIRIE

Niveleuse

15-137 Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet, appuyé par monsieur Alain Goulet et résolu unanimement :

QUE le dernier nivelage des chemins municipaux se fera au mois de septembre par les Constructions Jalbert et Pelletier.

10. MINISTÈRE DES TRANSPORTS

a) Compensation chemins à double vocation / renouvellement de la demande

15-138 ATTENDU QUE la demande d'aide supplémentaire pour l'entretien des chemins à double vocation est renouvelable annuellement ;

ATTENDU QUE les critères du programme d'aide supplémentaire pour l'entretien de ces chemins sont respectés ;

ATTENDU QUE le ministère des Forêts, et les transporteurs ont déjà fourni, à la demande de la municipalité de Saint-Charles-Garnier, l'information appropriée concernant le type et le volume de la ressource transportée ainsi que le nombre de camions annuels qui empruntent la ou les route(s) locale(s) 1 ou 2 à compenser ;

ATTENDU QUE la présente résolution doit être accompagnée d'un plan municipal montrant les chemins empruntés par les transporteurs dans le cas d'une nouvelle demande de compensation ;

ATTENDU QUE l'information incluse dans le tableau ci-dessous représente la situation du transport lourd de l'année en cours.

NOM DU OU DES CHEMINS SOLLICITÉS	LONGUEUR À COMPENSER (KM)	RESSOURCE TRANSPORTÉE	NBR DE CAMIONS CHARGÉS/AN
Route de Saint-Charles-Garnier	5,00	Bois brut	
Chemin du 7 ^e rang Ouest	3,08	Bois brut	
Chemin du Portage	2,19	Bois brut	2 150

POUR CES MOTIFS,

Sur une proposition de madame Nancy Pinault, appuyé par madame Jeanne-Paule Beaulieu, il est unanimement résolu et adopté que la municipalité de Saint-Charles-Garnier demande au ministère des Transports une compensation pour l'entretien du ou des chemins à double vocation ci-dessus mentionné(s) et ce, sur une longueur totale de **10,27** km.

b) Permis d'intervention au ministère des Transports

15-139

ATTENDU QUE la municipalité doit exécuter des travaux dans l'emprise des routes à l'entretien du ministère des Transports;

ATTENDU QUE la municipalité est responsable des travaux dont elle est maître d'œuvre;

ATTENDU QUE la municipalité s'engage à respecter les clauses des permis d'intervention émis par le ministère des Transports;

ATTENDU QUE la municipalité s'engage à remettre les infrastructures routières dans leur état original;

ATTENDU QU'il est nécessaire d'obtenir un permis d'intervention du ministère des Transports du Québec pour intervenir sur les routes à l'entretien du Ministère;

POUR CES RAISONS, il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet, appuyé par monsieur Alain Goulet et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Charles-Garnier demande au ministère des Transports du Québec les permis d'intervention requis pour les travaux qu'elle devra exécuter au cours de l'année 2015 dans l'emprise des routes à l'entretien dudit ministère et qu'à cette fin, autorise madame Josette Bouillon, directrice générale à signer lesdits permis d'intervention.

11. FIN D'EMPLOI À TEMPS PLEIN POUR M. RAOUL GARON, MANŒUVRE

15-140

Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet, appuyé par monsieur Alain Goulet et unanimement résolu :

QUE l'emploi à temps plein de monsieur Raoul Garon, manœuvre, prendra fin le 12 septembre 2015

Tel que stipulé dans le contrat de travail de monsieur Garon, l'emploi se poursuit à temps partiel, selon la nécessité, sans dépasser 40 heures par semaine et au taux horaire fixé entre les parties. Faire parvenir un préavis de fin d'emploi à monsieur Garon.

12. DOSSIERS DES ÉLUS

Urbanisme et code d'éthique

M. le maire fait la lecture d'une lettre reçue de la MRC de La Mitis, en date du 13 août

2015, ayant pour objet une situation déplorable qui s'est produite en regard au service d'inspection offert par la MRC de La Mitis. Une élue municipale ait outre passé son mandat en divulguant des informations relatives à des dossiers d'inspection et qu'elle ait émis des commentaires négatifs concernant le travail effectué par l'inspecteur auprès de citoyens.

-Elle contrevient à l'article 5.5 du code d'éthique et de déontologie des élus municipaux sur la divulgation d'informations. L'élue pourrait s'exposer à des plaintes éventuelles auprès du Ministre.

-Elle contrevient à l'article 3 de l'entente intermunicipale sur le service d'inspection, dont la MRC de La Mitis détient la gestion du personnel. S'il y a des insatisfactions auprès du personnel de la MRC de La Mitis, leur en faire part et par voix officielle.

13. VENTE DE TERRAINS / RUE PINEAULT ET RANG 7 OUEST

Confirmation du prix de vente, à la prochaine séance ordinaire du conseil.

Mandater Me Nadine Rioux, notaire

15-141 **CONSIDÉRANT** l'adjudication par défaut de paiement de l'impôt foncier en faveur de la municipalité de l'immeuble situé sur la partie du lot numéro VINGT au RANG SIX au cadastre 4987551 du CANTON OUIMET.

CONSIDÉRANT QUE la préparation des actes notariés doit être réalisée par un notaire;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par monsieur Alain Goulet,
appuyé par madame Jeanne-Paule Beaulieu
et résolu unanimement :

QUE la municipalité mandate MAÎTRE NADINE RIOUX à titre de notaire pour rédiger les actes notariés. De plus, il est résolu que monsieur Jean-Pierre Bélanger, maire et madame Josette Bouillon, directrice générale et secrétaire-trésorière soient autorisés à signer le contrat notarié, pour et au nom de la municipalité.

14. VARIA

1. PROGRAMME TECQ

15-142 **ACHAT D'APPAREILS POUR LE RÉSEAU D'ÉGOUTS**
CONSIDÉRANT QUE le système d'égouts est en service depuis 10 ans;

CONSIDÉRANT QUE certains appareils ne sont plus fonctionnels;
Il est proposé par monsieur Alain Goulet,
appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet
et résolu unanimement :
QUE le conseil autorise l'achat des appareils chez la compagnie Véolia Water
Technologies Canada Inc.

-D'un multi paramètre HQ30D :	908.25\$
-D'une sonde LDO, oxygène dissous, 5m :	924.00
-Frais de transport :	62.00
Total :	1 894.25 plus taxes

Cette dépense sera financée à même la TECQ.

MISE À NIVEAU DES POMPES DU POSTE DE POMPAGE

15-143 **CONSIDÉRANT QUE** les deux pompes, de marque *Flyght*, du poste de pompage ont
été évaluées par la compagnie Groupe Voyer de Rimouski;

CONSIDÉRANT QUE de l'eau s'est infiltrée à l'intérieur;

CONSIDÉRANT la soumission du Groupe Voyer au coût de 1 551.32\$ plus taxes par
pompe;

Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet,
appuyé par monsieur Alain Goulet
et résolu unanimement :

QUE le conseil accepte la soumission du Groupe Voyer au coût de 1 551.32\$ plus taxes
pour la mise à niveau des pompes.
Cette dépense sera financée à même la TECQ.

SERVICE DE GÉNIE MUNICIPAL DE LA MRC DE LA MITIS

15-144 **ATTENDU QUE** la municipalité désire corriger des problèmes de gel du réseau d'égout
sanitaire sur la route 298;

ATTENDU QUE la municipalité doit ajuster des regards dangereux sur la rue Principale
et sur la rue Pineault;

Il est proposé par monsieur Alain Goulet,
appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet
et résolu unanimement :

QUE la municipalité de Saint-Charles-Garnier mandate le service de génie municipal de
la MRC de La Mitis concernant les services d'ingénieurs pour l'assistance au niveau des
travaux ci-haut mentionnés.

**DEMANDE DE SOUMISSIONS POUR L'ACHAT ET L'INSTALLATION
D'UNE PORTE DE GARAGE**

15-145

Il est proposé par monsieur Alain Goulet,
appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet
et unanimement résolu :

QUE la municipalité de Saint-Charles-Garnier demande une soumission, pour
l'achat et l'installation d'une porte de garage.

Grandeur : 14 pieds de haut x 16 pieds de large

Les soumissions devront être parvenues au bureau municipal, au plus tard le 2
octobre 2015.

Compagnies suggérées :

Porte de garage Le Clairon

Cloutier portes de garage

Portes de garage Alain Normand

**2. CHANGEMENT DE DIMENSION DE DEUX MURS POUR L'INSTALLATION
DE PORTES DE GARAGE**

*Madame Bibiane Gagnon ayant un lien de parenté avec M. Michel Gagnon de
construction Mitissienne et avec M. Stéphane Gagnon des Constructions Stéphane
Gagnon, elle se retire des délibérations du conseil.*

15-146

CONSIDÉRANT QUE le conseil désire installer deux portes de garage dont les
dimensions sont supérieures à celles déjà existantes;

CONSIDÉRANT QUE les murs doivent être modifiés :

-Porte avant : « augmenté l'espace de 4 pieds de large vers la gauche »

-Porte de côté : « augmenté l'espace de 2 pieds de hauteur »

Il est proposé par monsieur Alain Goulet,
appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet
et résolu unanimement :

QUE la municipalité de Saint-Charles-Garnier demande, sur invitation, une soumission
à quelques entrepreneurs de la région pour les travaux ci-haut mentionnés.

Les soumissions devront être parvenues au bureau municipal, avant le 2 octobre 2015.

Entrepreneurs suggérés :

Constructions Mitissienne

Construction Stéphane Gagnon

Construction Yves April

CONSTRUCTION DE CASIERS DE POMPIERS

15-147

Il est proposé par monsieur Bruno Roy,
appuyé par monsieur Alain Goulet
et résolu unanimement :

QUE le conseil demande, sur invitation, une soumission à quelques entrepreneurs pour la construction de six (6) casiers, en bois, avec tablettes pour l'entreposage d'équipements de pompiers.

Dimension du casier : largeur : 20 pouces

hauteur : 47 pouces

Les soumissions devront être parvenues au bureau municipal, avant le 2 octobre 2015.

3. COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES / PROJET D'ACQUISITION D'UN TERRAIN À DES FINS MUNICIPALES

15-148

CONSIDÉRANT la volonté des membres du conseil d'acquérir un terrain appartenant à la commission scolaire des Phares;

CONSIDÉRANT QUE ce terrain était utilisé par les loisirs Saint-Charles-Garnier pour ériger une patinoire;

CONSIDÉRANT QUE ce terrain est situé à proximité du centre communautaire et des jardins communautaires;

Il est proposé par madame Bibiane Gagnon
appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet
et résolu unanimement :

QUE la municipalité de Saint-Charles-Garnier demande à la commission scolaire des Phares si elle consent à céder un terrain situé sur la partie du lot 7, rang 7, Canton Massé du cadastre 4987534.

Grandeur : 104 pieds par 97 pieds, environ

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

15-149

Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet,
appuyé par monsieur Alain Goulet
et unanimement résolu de lever la séance à 21h15.

Je, Jean-Pierre Bélanger, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

.....
Jean-Pierre BÉLANGER, maire

.....
Josette BOUILLON, dg et sec.-trés.